

compte-rendu de la réunion du Conseil territorial du 24 mai 2025

Présent.e.s : M^{mes} Monique Ansquer, Céline Fortune, Marie-José Gaudefroy, Sabrina Jaubert, Nathalie Lassalle, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Daniel Bernard, Michel Laurent, Pierre Lentier, David Peneau, Philippe Pudelko, Xavier Sarini

Absents : MM. Pierre-Olivier Levet, Christophe Meynial

Invités : MM. Nicolas Keita, Guillaume Bonnet

Ordre du jour :

- Validation PV de réunions du CT
- Conseil pédagogique
- ANS
- ETR
- Point divers

La séance débute à 10h01.

VALIDATION DE PV DE RÉUNION

> PV des réunions du CT du 18/03/2025

➡ Le CT valide à l'unanimité des présents les PV cités ci-dessus

CONSEIL PÉDAGOGIQUE (cf document en fin de CR)

> Nicolas Keita présente la nouvelle formation mise en place concernant le TFP5 Chargé de développement d'une structure sportive associative (cf présentation en fin de CR)

Nicolas Keita précise qu'un des buts des TFP (titre à finalité professionnelle) est l'employabilité.

Pierre Lentier pose la question sur la mutualisation des ces emplois, Guillaume Bonnet précise que cela fait partis des pistes à exploiter, que ce soit sur les clubs et/ou les comités.

ANS

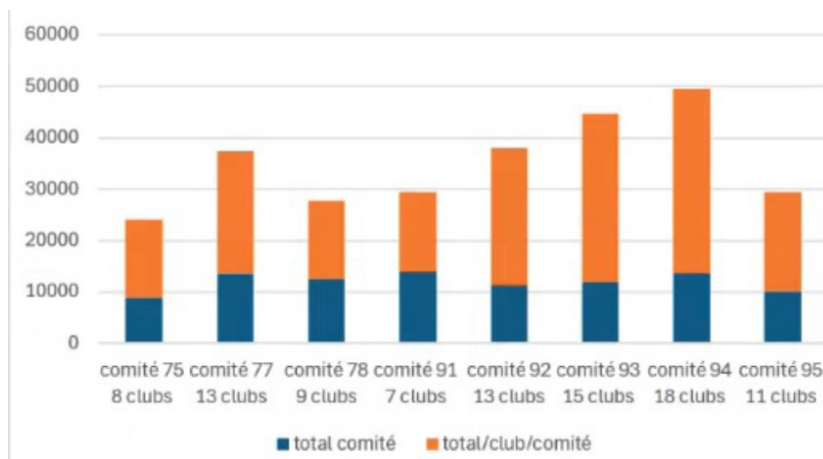
> Philippe Pudelko indique que certaines demandes ANS n'ont pas pu être traitées car elles étaient hors délai. Il précise que le montant global a baissé de 8 %.

Nathalie Lassalle fait un résumé du COPIL ANS qui s'est déroulé dernièrement.

o La répartition

	total comité	clubs	clubs + comité	nbre de clubs
comité 75	8 900	15 247	24 147	8
comité 77	13 500	24 062	37 562	13
comité 78	12 500	15 292	27 792	9
comité 91	13 955	15 503	29 458	7
comité 92	11 400	26 642	38 042	13
comité 93	12 000	32 740	44 740	15
comité 94	13 700	35 842	49 542	18
comité 95	10 000	19 507	29 507	11
ligue	27 770			
	123 725	184 835	280 790	94

o Répartition géographique de l'ANS PSF 2025



o Les actions

total comité clubs	280 790
développement de la pratique	60 930
promotion du sport santé	25 052
développement de l'éthique et de la citoyenneté	23 978
accession territoriale	11 900

> Nathalie Lassalle précise les raisons pour lesquelles certains projets n'ont pas été retenus.

- Manque de document obligatoire après plusieurs relances
- Projet copie/collé de la saison précédente avec un bilan non cohérent
- Projet hors la note de cadrage
- Projet non conforme aux priorités mis en place sur l'Île-de-France
- Projet arrivé hors délai

Philippe Pudelko précise qu'il y a de plus en plus de contrôle sur les projets par la DRAJES

ETR

> David Peneau indique que la dernière réunion de l'ETR s'est très bien passée. Il y a eu un bon travail de fait sur les actions comités / ligue

Le calendrier des N et N+1 a été établi

Des groupes de travail vont être constitué par thème (Beach, formation, ...) et des présentations seront faites auprès des présidents de comités au cours de la saison.

POINT DIVERS

> Philippe Pudelko indique qu'hier le commissaire aux comptes a validé les comptes 2024 de la ligue.

Déficit de 23 281 €, sachant qu'il y a eu beaucoup d'activités liées aux Jeux Olympique et qu'il y a eu une augmentation de 60K€ des frais d'hébergement et de restauration des pôles franciliens.

> La collaboration entre le CDHB75 et le CDHB94 étant terminée, Philippe Pudelko souhaite qu'une solution soit trouvée rapidement pour continuer d'aider Paris à se développer. Pour rappel, Paris a 9 clubs.

> Céline Fortune pose la question de la suppression des finalités des intercomités. Michel Laurent indique que certains comités réfléchissent pour trouver une solution en créant autre chose à la place. Philippe Pudelko précise que 70 % des comités ne se sentent pas concernés par cette suppression car ils n'y vont jamais.

Fin de la réunion à 11h57.

Date AG régionale : 7 juin 2025

Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale

Philippe Pudelko
Président

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



TFP5

Chargé de développement de structure sportive associative

Présentation et intérêt

Sommaire

01

Le TFP CD2SA

02

Échéances

03

Le projet ligue

04

Analyse, échanges

Pour qui ?



Responsable de structure sportive (club, comité...)

chargés de développement ou agent de développement

Chargé de mission / chef de projet événementiel

Chargé de communication

Responsable / chef de projet partenariats

Quelles sont les compétences visées ?

Activités compétences

Accompagner le projet de développement d'une association sportive

- ✓ Diagnostic
- ✓ Stratégie
- ✓ Planification
- ✓ Mise en œuvre
- ✓ Communication
- ✓ Évaluation

Gérer l'administration et les ressources d'une association sportive

- ✓ Gestion administrative
- ✓ Comptabilité
- ✓ Finance
- ✓ Budget prévisionnel
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Conformité juridique

Gérer les activités sportives et leurs équipements au sein de l'association sportive

- ✓ Organisation
- ✓ Logistique
- ✓ Gestion des équipements
- ✓ Sécurité
- ✓ Accessibilité
- ✓ RSE / RSO
(responsabilité sociétale et sociale des organisations)

Organiser un évènement ponctuel au sein de l'association sportive

- ✓ Étude de faisabilité
- ✓ Planification
- ✓ Pilotage
- ✓ Gestion des risques
- ✓ Coordination
- ✓ Bilan



Organisation

Activités compétences

Présentiel

2 jours semaine tous
les 15 jours hors
vacances

Classes virtuelles

FOAD

Les semaines
sans présentiel

Tutorat de compétence alternance

Une opportunité pour la ligue
structurer nos clubs

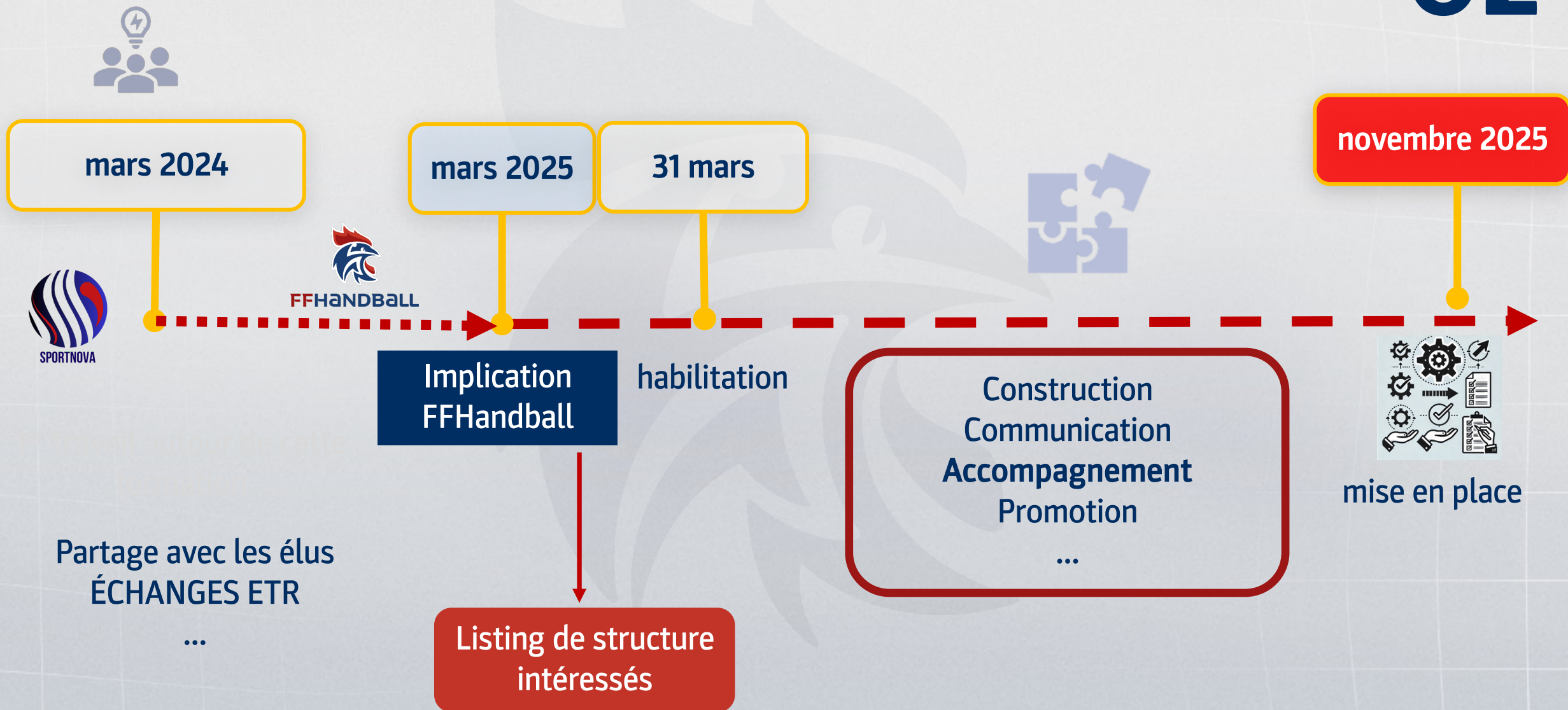
Intégrer la formation des
dirigeants à l'image des
module T6 pour les élus de
ligue et FFHand

Des besoins ? C'est encore à construire



Échéances







Les objectifs du projet

Les objectifs généraux de L'ITFE

SYNERGIE

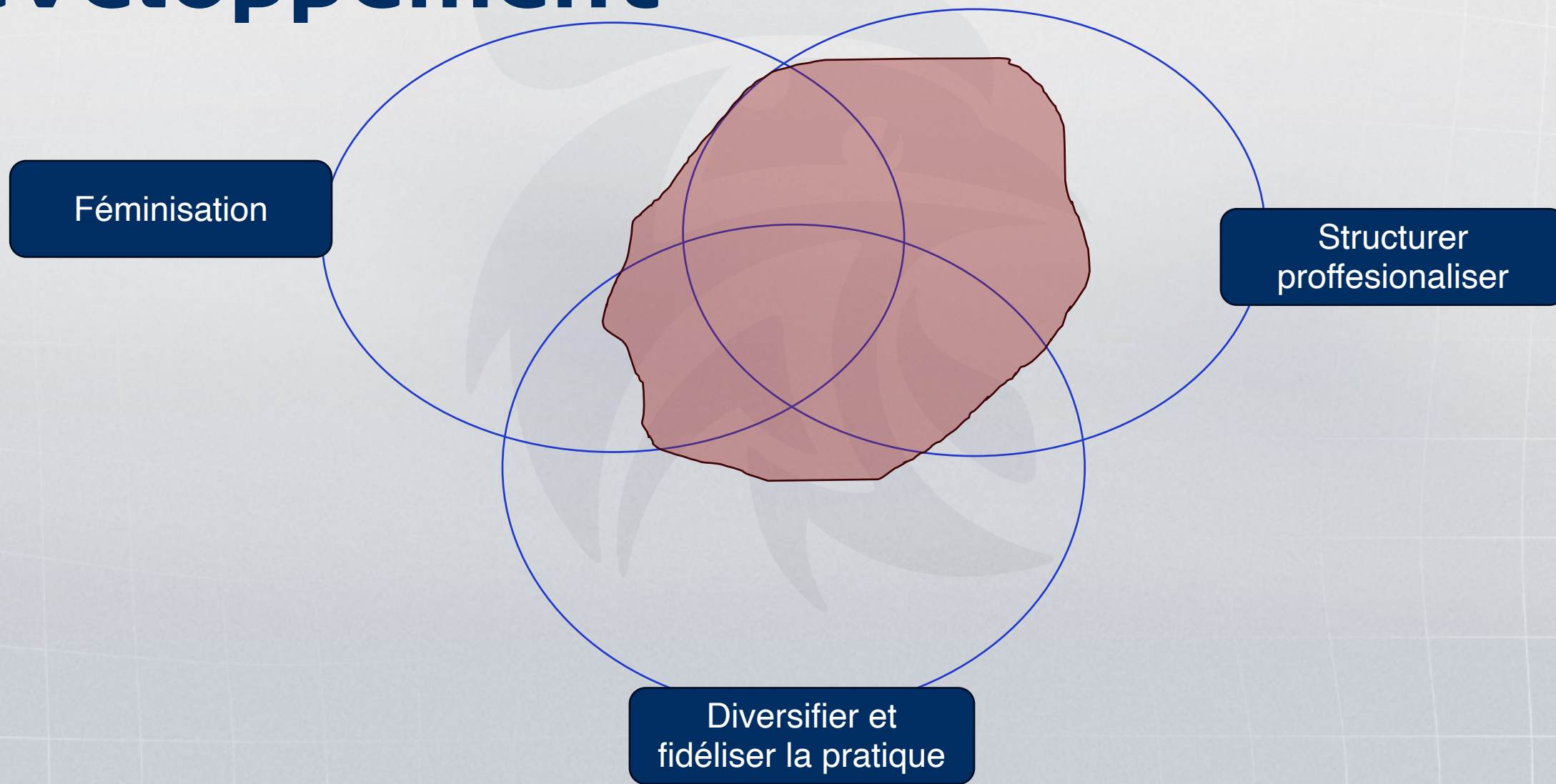
- Formation de proximité / FOAD
- Faciliter l'accès à la formation au plus près des participants.
- Cohabitation des secteurs professionnel et amateur.
- Accompagnement des clubs : Continuer d'assister les clubs dans leur développement.

SUITE AU DIAG

- Innover et s'adapter aux besoins du terrain.
- Faire évoluer le modèle économique ;
- Augmenter la qualité et la visibilité de nos formations.
- Diversifier nos offres.
- Fédérer les comités et les clubs : renforcer la collaboration à tous les niveaux.

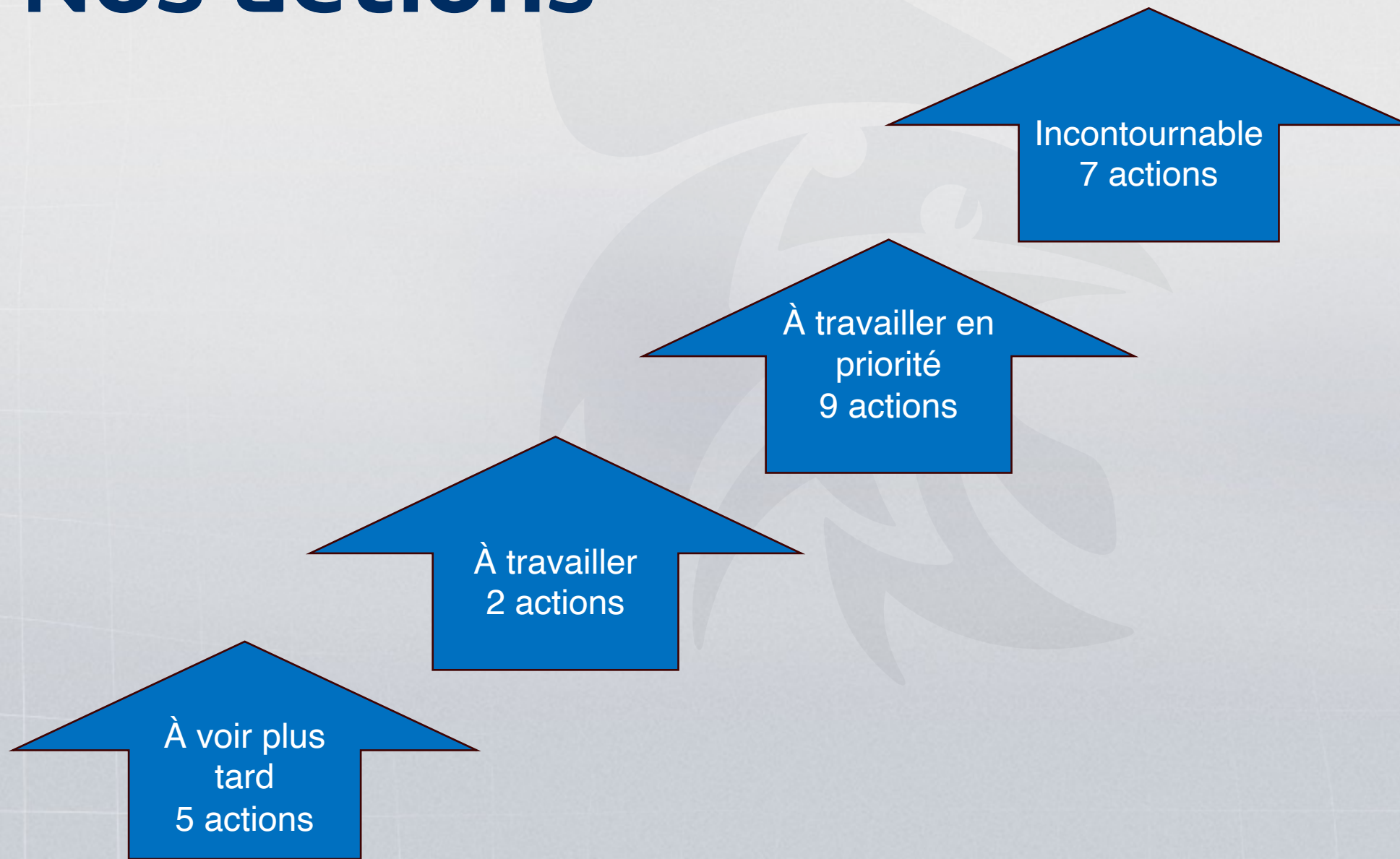


Axes de travail du développement





Nos actions





Actions CROSIF / SOP / CRIF	1
UNSS FFSU USEP	1
Régionales handensemble	1
Portes ouvertes MDH	1
Suivi des dossiers ANS	1
Service civiques	1
handball'toi	1
DSVE (clubs engagés)	1-2
Coach'Elles (professionnelle)	1-2
Grand 8	1-2
Cheffes de Projet	1-2
Accompagnement des clubs recherche de financement, Ressource humaine methologie de projet replement sportif	1-2
intégrité	1-2
Séminaire offre de pratique	1-2
Suivi des labels/ APP	1-2
déploiement de la formation	1-2
Handfit Corporate	2
Plan de communication	2
Hand fauteuil tour	3
Beach Hand tour	3
Projet PMI baby Crèche	3
CA du jeune dirigeant	3
match tournoi internationaux	3



Analyse à compléter



Les objectifs spécifiques du TFP5 IDF applicable au CD2SA ???

DÉVELOPPER

- Identifier les clubs cible et développer des relations privilégiées
- Être réactif :
 - aux sollicitations des potentiels inscrits
 - aux demandes des structures
- S'exporter hors de la région ouvrir la formation

OPTIMISER

- Utiliser des circonstances existantes.
- Se rapprocher des club professionnels pour immerger nos stagiaires.
- S'appuyer sur un réseau de formateur permanent.
- S'appuyer sur les ressources humaine ligue

FAVORISER, L'IMPLICATION

- La FOAD.
- Les tutorats de compétence.
- Solliciter les tuteurs club.
- Impliquer la structure du stagiaire

Forces

- Structuration et professionnalisation des clubs
- Accès à des financements facilités via les compétences acquises
- Valorisation des compétences des salariés et bénévoles
- Accompagnement des structures par la ligue IDF

Faiblesses

- Manque de connaissance du dispositif par les clubs
- Réticence des dirigeants à investir dans la formation
- Contraintes de disponibilité pour les salariés à former
- Difficulté d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque club

Opportunités

- Besoin croissant de professionnalisation des clubs sportifs
- Dispositifs d'aides et subventions (ex : CPF, ANS)
- Accélération de la digitalisation et du e-learning
- Mise en avant du sport comme levier économique et social
- Implication de la FFHandball, présence d'un partenaire

Menaces

- Concurrence avec d'autres formations similaires
- Incertitudes sur le financement des formations à moyen terme
- Fluctuation des politiques publiques sportives
- Désintérêt potentiel des clubs amateurs pour une structuration plus formelle

Partenaire / coopération

FFHANDBALL /
SPORT NOVA

COMITÉS

CLUBS

AUTRE ?



Pourquoi privilégier le TFP CD2SA ?

- 💡 Le TFP CD2SA est le choix optimal pour structurer et professionnaliser les clubs
- ✓ Idéal pour **gérer, stabiliser et développer** les structures associatives
- ✓ Aligné avec les besoins de **professionnalisation des clubs** et **pérennisation des emplois**
- ✓ Prioritaire si l'objectif est de **renforcer le modèle économique et organisationnel des clubs**

Dans quel cas le DEJEPS peut-il être un choix pertinent ?

- 💡 Le DEJEPS est un choix plus polyvalent mais moins adapté aux clubs
- ✓ Plus large, permettant de travailler sur des **projets sociaux, éducatifs et territoriaux**
- ✓ Utile pour des missions de **coordination d'équipes et d'animation sportive locale**
- ✓ Plus adapté aux **collectivités et structures multisports** qu'aux clubs en recherche de structuration
- 🔍 Si la priorité est de **professionnaliser et structurer les clubs**, alors le TFP CD2SA est le meilleur choix.

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

